

## CHOIX DE RETRIBUTION 2022/2023

Nous soussignés, Madame et Monsieur ....., reconnaissons avoir reçu le règlement financier de l'école Sainte Anne de PLESCOP (également disponible au secrétariat de l'école) et déclarons l'accepter sans réserve pour nos enfants :

Nom	Prénom	Classe
Aîné :		

Nous choisissons notre contribution familiale, parmi les quatre options suivantes :

<u>Par élève *</u>	Contribution de base	Contribution normale	Contribution solidaire	Contribution volontaire
<b>Montant mensuel</b>  <i>Montant annuel</i>	<b>23.00 euros</b> <i>Sur 10 Mois</i>	<b>24.00 euros</b> <i>Sur 10 Mois</i>	<b>25.00 euros</b> <i>Sur 10 Mois</i>	<b>30.00 euros ou plus</b> <i>Sur 10 Mois</i> <i>Montant : .....€</i>
<b>NOTRE CHOIX</b> <b>(cocher la case choisie)</b>				

\* Une réduction de 10% sera appliquée pour 3 enfants scolarisés ou plus.

Pour les élèves arrivés en cours d'année, la facturation annuelle sera égale au montant de la contribution mensuelle volontaire multiplié par le nombre de mois de présence. De plus, on ajoute les 20€ de cotisation forfaitaire.

Pour les personnes ayant changé leurs coordonnées bancaires ou les nouveaux arrivants au sein de notre établissement, veuillez joindre un **RIB agrafé à cette fiche**. Merci.

**Bon pour accord**

**Signatures :**